



Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE ET LE PRISONNIER



la prière du grand Thaumaturge, *les chaînes tombent* des mains des captifs ; au mois de mai, nous en avons donné une preuve à nos chers lecteurs. Mais ce ne sont pas seulement les chaînes morales qui sont brisées de la sorte ; saint Antoine sait aussi, à l'occasion, faire tomber les chaînes réelles.

Voici ce que racontait naguère à ce sujet un dévot serviteur de saint Antoine :

A la fin d'avril dernier, notre voisin, excellent ouvrier et bon père de famille, se vit inopinément arraché par la police du milieu de sa famille, et jeté en prison. Surpris, indigné même d'un tel traitement, il demande les raisons de son arrestation et pourquoi on le sépare ainsi violemment de sa femme et de ses cinq petits enfants. Quelle n'est pas sa stupéfaction quand il apprend la cause de son emprisonnement ! Il est accusé de complicité dans plusieurs vols avec effraction commis dans la ville au cours des deux dernières années.

« Quoi, voleur ! moi qui travaille jour et nuit pour gagner honorablement ma vie et procurer le pain quotidien à ma femme et à mes pauvres enfants ! » — Quelle terrible épreuve ! Le pauvre homme pensait perdre la tête de douleur et de désespoir. Il a beau mettre tout en œuvre pour prouver son innocence. Hélas ! les faits qu'on lui impute datent d'un an et plus, et essayez donc de vous rappeler ce que vous avez fait, l'an dernier, tel jour, de telle heure à telle heure, avec témoins avec l'appui ! Qui donc serait capable, dans le cours ordinaire de la vie d'établir, même à un moindre intervalle de temps, un alibi péremptoire et de tout point irrécusable ? Preuve d'autant difficile dans le cas présent que les vrais coupables assumaient le rôle d'accusateurs et soutenaient obstinément la complicité de l'accusé.

En vain notre ouvrier prouve-t-il que ses accusateurs et prétendus complices lui ont juré une haine mortelle et le poursuivent depuis

quelque
pagnons
multiplier
obtenir s
effronté

Si le m
innocence
cruelle e
s'imaginer
pendant
toujours
toutes so
famille : i
vertu ni l

Dans c
à quel jug
les pauvres
cours à s
prière ; le
du bon s
âgée de 6
ge. La p
être exau

En effe
une derni
soient ren
nut alors
qu'il n'ava
semble ils
faire perdi
durant un
reux et r
menacé de
calomniat
me me fai
nir m'imp
ennemis.
connaître